Compte rendu : réunion du conseil municipal

Séance du 18 Février 2009.

Sous la présidence de : Madame ROYER Chantal, Maire.

<u>Présents</u>: Mesdames G. PIATTI, A. FRUALDO, M. BARBIER, G. QUIVIGER, Messieurs H. MONNAUX, D. HUGOT, P. THOUVEREY, D. GOUSSARD, JP. CAUSSARD, P. JOVIGNOT, C. MATHIEU, F. LEFEVRE, H. RAVON, A. TISSIER.

- Etude des comptes-administratifs 2008 :

- La situation budgétaire détaillée 2008 se présente :
 - Dépenses budgétées : 1 620 942,00€
 - > Dépenses de fonctionnement : 908 658,64€
 - ➤ Recettes budgétées : 1 620 942,00€
 - ➤ Recettes de fonctionnement : 1 669 945,88€
- La situation du budget d'investissement 2008 se présente :
 - Dépenses d'investissement budgétées : 1 917 135,00€
 - Dépenses d'investissement réalisées : 897 153,32€
 - ➤ Recettes d'investissement budgétées : 1 917 135,00€
 - ➤ Recettes d'investissement réalisées : 518 315,78€
- La balance du compte-administratif 2008 se présente :
 - > Excédent de fonctionnement : 761 287,24€
 - > Déficit d'investissement : 378 837,54€
 - Excédent global : 382 449,70€
- La situation du budget assainissement 2008 en fonctionnement se présente :
 - Dépenses prévu : 168 700,00€
 - Dépenses réalisées : 104 272,58€
 - Recettes prévu : 168 700,00€
 - ➤ Recettes réalisées : 178 954,49€
- La situation du budget assainissement 2008 en investissement se présente :
 - ➤ Dépenses prévu : 397 161,00€
 - Dépenses réalisées : 61 770,84€
 - ➤ Recettes prévu : 397 161,00€
 - ➤ Recettes réalisées : 189 942,85€
- La balance du compte-administratif 2008 se présente :
 - Excédent de fonctionnement : 74 681,91€
 - ➤ Excédent d'investissement : 128 172,01€
 - ➤ Excédent global : 202 853,92€

- Participations à accorder pour le budget 2009 :

- Participation pour le sivos :
 - ➤ La participation pour le Sivos sera de 147 500€ pour 2009. Le conseil approuve à 15 vote pour.
- Le total des participations pour 2009 s'élève à 194 000€.

- Subvention à accorder pour le budget 2009 :

- Le total des subventions pour 2009 s'élève à 16 000€

- Montant à appliquer pour la taxe d'assainissement 2009 (Budget Assainissement)

- A ce jour 1,50€ TTC du M3 consommé. Ce montant sera reconduit en 2009.

- Etude sur le projet de signer une convention avec le tribunal

Possibilité pour accueillir des personnes devant effectuer du travail d'intérêt général. Le conseil Municipal approuve à 11 voix pour, 1 abstention et 3 contre.

C.C.V.S. désignation d'un élu pour le comité de pilotage « Personnes Agées »

A la demande de la CCVS et suite à l'acceptation d'une nouvelle compétence, il est demandé d'élire un représentant au sein de cette commission « Personnes Agées ». Le conseil à élu à la commission « Personnes Agées » Henri MONNAUX à 15 voix pour, et au comité de pilotage, Fabrice LEFEVRE à 15 voix pour.

- <u>Vœu du comité des Fêtes</u>

Aménager la grange Rue Reine de Sicile, afin de stocker le char de Noël. Le Conseil Municipal n'y voit aucune objection et des devis seront demandés.

- Travaux salle des fêtes des Près du Bois

Pour mettre le plafond aux normes et pouvoir accueillir des personnes, nous avions trois devis :

➤ Galho Paulo : 9 305,50€ H.T.

Olivier Marshall: 12 077,18€ H.T.

Alain IOAN : 8 279,16€ H.T.

Le devis d'Alain IOAN a été retenu par le Conseil Municipal.

Lotissement Brennus Habitat

Le Conseil Municipal a établi une délibération de principe pour rétrocéder la voirie et réseaux à la fin des travaux de construction et à l'appui d'un état des lieux à l'euro symbolique.

Travaux Camping Municipal – éclairage

Devis à retenir pour remplacer l'éclairage à l'intérieur du camping Municipal. 8 points lumineux sont à changé. La société TPIL à proposé 4 modèles différents. Le Conseil Municipal se rendra sur place pour délibérer du modèle à changer. Les prix des 4 modèles sont :

Modèle 1 : 11 204€ TTCModèle 2 : 10 716€ TTC

Modèle 3 : 10 323€ TTC

➤ Modèle 4:11 338€ TTC

Questions diverses

Fabrice LEFEVRE à fait part des groupes de travail pour le Syndicat du Collège en vu du futur gymnase à Ligny le Châtel et à demander des coûts du transport des primaires vers le collège et des frais de structure de la salle de Judo et Gymnastique utilisée en ce moment en vu d'effectuer le tarif de la futur participation de la commune envers le Syndicat.

La séance est levée à 00H10.